

Justificatif généré le 30/11/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 30/11/2022  
Département : (92) Hauts-de-Seine  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/644526](http://www.actu-juridique.fr/a/644526)  
N° d'annonce : 644526

## ENGIE ENERGIE SERVICES FRANCE

Société anonyme au capital de 40.284.680 €

**Siège social** : 1 Place Samuel de Champlain Faubourg de l'Arche 92930 PARIS-LA-DEFENSE CEDEX

542 103 270 R.C.S. Nanterre

Suivant Procès-Verbal des décisions en date du 28/11/2022, l'actionnaire unique, la société ENGIE ENERGIE SERVICES » Sa -siège social 1 Place Samuel de Champlain-Faubourg de l'Arche – 92930 PARIS LA DEFENSE (552.046.955 RCS NANTERRE) a décidé de dissoudre la société ENGIE ENERGIES SERVICES FRANCE en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société ENGIE ENERGIE SERVICES FRANCE à la société ENGIE ENERGIE SERVICES.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis auprès du tribunal de commerce de NANTERRE.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation , la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au RCS de NANTERRE.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeJWKwAG8**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJWKwAG8>

